



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s
et Surveillant(e)s Brigadiers



SPS M.A Rouen

On n'est pas sorti du sable !



Depuis quelques jours, de nombreux collègues se plaignent de la pression exercée par le responsable du service des agents.

Au détriment de la charte des temps qui vient d'être signée par l'ensemble des organisations syndicales représentatives, celui-ci se permet de placer certains agents en position de travail alors qu'ils sont en repos, sans les prévenir pour certains.

Si par malheur l'agent ne vient pas, il se retrouve en absence injustifiée.

Ces méthodes méprisables sont inadmissibles et contraire à la charte des temps et à la **Circulaire** de la DAP n° 054/SD2 du 2 avril 2008 qui stipule que les agents de quarts ont un roulement en 3/3.

Les agents peuvent être rappelés en priorité lorsqu'ils sont en heures négatives, ensuite lorsqu'ils sont volontaires et enfin sur le deuxième RH quand l'agent a effectué une nuit en bon tour.

Dans tous les cas, le planificateur doit contacter l'agent pour lui demander s'il est disponible pour revenir travailler.

Pour information, ce n'est pas avec une dizaine d'arrêts-maladies ordinaire que l'on brandit la nécessité de service, cette décision n'est pas dans les prérogatives du SDA.

Si depuis plus de deux ans la situation du service ne cesse de se dégrader, c'est uniquement à cause de l'incompétence de son responsable et du nombre croissant d'arrangements octroyés à certains et non à cause du DIOS ou de la MCI comme le cri sur tous les toits le SDA et une certaine hiérarchie...

Madame la Directrice, la situation n'est plus tenable, nous vous demandons d'intervenir urgemment avant que nous ne retrouvions réellement dans de véritables sables mouvants.